



TOURISME CHAUDIÈRE-APPALACHES

ÉTATS FINANCIERS AUDITÉS

De l'exercice terminé le 31 mars 2019

BVA 
BLANCHETTE
VACHON s.e.n.c.r.l.
Société de comptables
professionnels agréés

Membre indépendant BKR International

TOURISME CHAUDIÈRE-APPALACHES

SOMMAIRE

<i>RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT</i>	1 - 3
<i>ÉTATS FINANCIERS</i>	
Résultats	4 - 5
Évolution de l'actif net	6
Flux de trésorerie	7
État de la situation financière	8
Notes afférentes aux états financiers	9 - 14

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de
TOURISME CHAUDIÈRE-APPALACHES
Lévis (Québec)

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de Tourisme Chaudière-Appalaches (ci-après « l'entité »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2019, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes afférentes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'entité au 31 mars 2019, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser ses activités;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons à la direction et aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Blanchette Vachon s.e.m.c.n.l.*¹

Lévis, le 28 mai 2019

¹ Comptable professionnel agréé auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A119888

Résultats

De l'exercice terminé le 31 mars 2019

	2019	2018
PRODUITS		
Subventions		
Fonctionnement - Ministère du Tourisme	428 948	428 948
Agence de développement économique du Canada	166 600	166 600
Emplois d'été - Service Canada	16 468	20 613
Emploi Québec	<u>9 650</u>	<u>-</u>
	621 666	616 161
Contributions du milieu		
Cotisations des membres	212 702	213 097
Plan de commercialisation	545 738	501 329
Guide touristique	101 129	108 356
Grands Prix du tourisme	31 688	35 000
Centre infotourisme	<u>4 924</u>	<u>2 363</u>
	896 181	860 145
Taxe sur l'hébergement	1 993 906	1 477 866
Développement touristique	68 773	50 000
Développement numérique	115 545	-
Frais de gestion	116 219	84 811
Autres		
Ventes au bureau d'information touristique	13 549	17 510
Formation	22 036	2 751
Intérêts et ristournes Visa	<u>15 209</u>	<u>10 133</u>
	<u>50 794</u>	<u>30 394</u>
Total des produits	3 863 084	3 119 377

Résultats

De l'exercice terminé le 31 mars 2019

	2019	2018
FRAIS DE FONCTIONNEMENT		
Charges administratives		
Rémunération et charges sociales	675 898	656 285
Formation	2 983	5 543
Loyer	19 740	17 651
Assurances	3 377	3 345
Entretien et rénovations	72 127	7 349
Cotisations	7 331	7 242
Dépréciation des comptes clients	1 397	678
Honoraires professionnels	13 852	13 158
Dépenses et fournitures pour le bureau d'information touristique	5 404	1 714
Fournitures de bureau et papeterie	5 657	9 703
Télécommunications	5 299	10 688
Frais de représentation	13 171	17 082
Déplacements	11 193	10 802
Frais de banque	1 286	903
Amortissement des immobilisations	8 198	7 774
	<u>846 913</u>	<u>769 917</u>
Charges de programmes		
Plan de commercialisation	684 465	668 449
Guide touristique	101 129	127 377
Grands Prix du tourisme	31 688	46 119
Programme d'emploi - rémunération et charges sociales	18 875	22 075
Centre infotourisme	4 951	1 935
Réseau des bureaux d'information touristique	-	6 155
Développement touristique	68 773	50 000
Développement numérique	115 545	-
	<u>1 025 426</u>	<u>922 110</u>
Soutien à la promotion et au développement touristique (via la taxe sur l'hébergement)		
Administration	103 359	84 811
Accueil	53 576	14 512
Communication	57 764	65 966
Développement de l'offre	251 842	172 072
Promotion	1 527 365	1 140 505
	<u>1 993 906</u>	<u>1 477 866</u>
Total des frais de fonctionnement	<u>3 866 245</u>	<u>3 169 893</u>
INSUFFISANCE DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u>(3 161) \$</u>	<u>(50 516) \$</u>

Les notes afférentes aux états financiers font partie intégrante de ces états.

Flux de trésorerie

De l'exercice terminé le 31 mars 2019

	2019	2018
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX : (note 9)		
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Insuffisance des produits sur les charges	(3 161)	(50 516)
Élément n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations	<u>8 198</u>	<u>7 774</u>
	5 037	(42 742)
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement	<u>51 315</u>	<u>85 826</u>
	56 352	43 084
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations	<u>(18 593)</u>	<u>(3 234)</u>
AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	37 759	39 850
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	<u>1 364 757</u>	<u>1 324 907</u>
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE	<u>1 402 516 \$</u>	<u>1 364 757 \$</u>

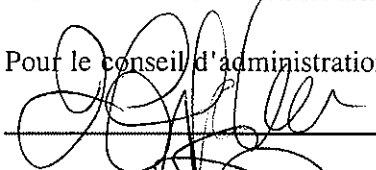
État de la situation financière


Au 31 mars 2019

	2019	2018
ACTIF		
Actif à court terme		
Encaisse	1 402 516	1 364 757
Débiteurs - note 3	479 918	384 645
Subventions à recevoir	372 650	42 895
Frais payés d'avance	<u>5 907</u>	<u>27 485</u>
	2 260 991	1 819 782
Actif à long terme		
Immobilisations - note 4	<u>21 717</u>	<u>11 322</u>
	<u>2 282 708 \$</u>	<u>1 831 104 \$</u>
PASSIF		
Passif à court terme		
Créditeurs - note 5	230 331	286 953
Produits perçus d'avance	271 285	189 722
Produits reportés - note 6	<u>1 484 798</u>	<u>1 054 974</u>
	1 986 414	1 531 649
ACTIF NET		
Investi en immobilisations	21 717	11 322
Non grevé d'affectations	<u>274 577</u>	<u>288 133</u>
	296 294	299 455
	<u>2 282 708 \$</u>	<u>1 831 104 \$</u>

Les notes afférentes aux états financiers font partie intégrante de ces états.

Pour le conseil d'administration

 _____, administrateur

 _____, administrateur

Notes afférentes aux états financiersDe l'exercice terminé le 31 mars 2019

1. FORME JURIDIQUE ET OBJECTIFS DE L'ENTITÉ

L'entité est constituée en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec et est un organisme sans but lucratif au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu. Son objectif est de concevoir, promouvoir et développer le tourisme dans la région de la Chaudière-Appalaches.

Le maximum des biens immobiliers que peut acquérir l'entité est fixé à 5 000 000 \$ selon ses lettres patentes.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

L'entité a utilisé les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif afin de préparer ses états financiers, qui comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif requiert l'utilisation de certaines estimations faites par la direction ayant une incidence sur les actifs et les passifs inscrits aux états financiers, sur la divulgation des éventualités en date de l'état de la situation financière ainsi que sur les postes de produits et de charges.

Les estimations importantes comprennent la détermination de la taxe sur l'hébergement à recevoir et la durée de vie des éléments d'actif aux fins du calcul de l'amortissement et de l'évaluation de leur valeur résiduelle. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations. Toutefois, il est de l'avis de la direction qu'au moment de la préparation des états financiers, les estimations utilisées reflètent adéquatement la situation de l'entité.

Comptabilisation des produits***Apports***

L'entité applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Cotisations des membres

Les cotisations des membres sont constatées à titre de produits au prorata dans l'exercice auquel elles se rapportent.

Taxe sur l'hébergement

Les produits provenant de la taxe sur l'hébergement sont constatés selon les montants encaissés pour les trois premiers trimestres de l'exercice plus une estimation raisonnable pour le dernier trimestre basée sur les années antérieures en tenant compte des variations des tarifs et de l'achalandage, s'il y a lieu.

Produits d'exploitation

Les produits d'exploitation sont constatés lorsqu'il existe des preuves convaincantes de l'existence d'un accord, que les services ont été rendus, qu'il n'y a pas d'incertitude quant à leur acceptation, que le prix est déterminé ou déterminable et que l'encaissement est raisonnablement assuré.

Notes afférentes aux états financiers

De l'exercice terminé le 31 mars 2019

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**Instruments financiers***Évaluation des instruments financiers*

L'entité évalue initialement ses actifs et passifs financiers autres que ceux résultant d'opérations entre apparentés à la juste valeur.

L'entité évalue initialement ses actifs et passifs financiers résultant d'opérations entre apparentés à la valeur d'échange, qui est le montant de la contrepartie établie et acceptée par les apparentés.

Ultérieurement, l'entité évalue les instruments financiers au coût ou au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent de l'encaisse, des débiteurs autres que les taxes de vente et des subventions à recevoir.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent des crédi-teurs.

Dépréciation

Les actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur, s'il y a lieu, est comptabilisé en résultat net. La moins-value déjà comptabilisée doit faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise, s'il y a lieu, est comptabilisée en résultat net.

Coûts de transactions

L'entité comptabilise ses coûts de transactions au résultat net de l'exercice où ils sont engagés. Cependant, les instruments financiers qui ne seront pas évalués ultérieurement à la juste valeur sont majorés des coûts de transactions directement attribuables à leur acquisition, à leur création, à leur émission ou à leur prise en charge. Ces derniers sont amortis sur la durée de vie prévue de l'instrument financier correspondant.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et sont amorties en fonction de leur durée de vie utile respective selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les durées suivantes :

Mobilier et équipements	5 et 10 ans
Matériel informatique	3 ans

Dépréciation d'actifs à long terme

Lorsqu'une immobilisation n'a plus aucun potentiel de service à long terme pour l'entité, une perte de valeur est constatée à l'état des résultats et mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable nette sur la valeur résiduelle.

Notes afférentes aux états financiers

De l'exercice terminé le 31 mars 2019

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**Ventilation des charges communes**

L'entité présente son information financière selon quatre activités : charges administratives, programmes spécifiques, soutien à la promotion touristique (via la taxe sur l'hébergement) et le développement touristique et numérique.

Les charges des programmes sont des coûts spécifiques portés directement au compte de charges des programmes concernés.

Les charges de soutien à la promotion touristique sont composées de :

- coûts spécifiques portés directement au compte;
- plan de commercialisation établi selon les budgets alloués par le conseil d'administration;
- administration selon une charge fixe équivalente à 5 % des produits de la taxe sur l'hébergement.

Les charges de développement touristique et numérique sont des coûts spécifiques portés directement au compte de charges de développement touristique et numérique.

3. DÉBITEURS

	2019	2018
Taxe sur l'hébergement à recevoir	361 445	293 292
Comptes clients - membres	101 106	53 481
Comptes clients - non membres	-	10 727
Taxes de vente	<u>17 367</u>	<u>27 145</u>
	<u>479 918 \$</u>	<u>384 645 \$</u>

4. IMMOBILISATIONS

	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	
			2019	2018
Améliorations locatives	56 800	56 800	-	-
Mobilier et équipements	120 103	104 683	15 420	5 064
Matériel informatique	<u>116 735</u>	<u>110 438</u>	<u>6 297</u>	<u>6 258</u>
	<u>293 638 \$</u>	<u>271 921 \$</u>	<u>21 717 \$</u>	<u>11 322 \$</u>

5. CRÉDITEURS

	2019	2018
Fournisseurs	139 760	206 335
Salaires et vacances	<u>90 571</u>	<u>80 618</u>
	<u>230 331 \$</u>	<u>286 953 \$</u>

Notes afférentes aux états financiers

De l'exercice terminé le 31 mars 2019

6. PRODUITS REPORTÉS

Le crédit marketing correspond à 20 % des produits de la taxe sur l'hébergement et est applicable à l'achat de publicité dans des promotions régionales. Le fonds de promotion supporte les charges promotionnelles de l'entité pour tous ses membres. L'entente de partenariat régional en tourisme du Fonds de développement touristique soutient et stimule le développement, le renouvellement et la structuration de l'offre touristique régionale. L'entente de développement numérique des entreprises touristiques du Fonds de développement numérique contribue au rehaussement de l'intensité numérique des entreprises touristiques de la région.

	Crédit marketing reporté	Fonds de promotion reporté	Fonds de développement touristique reporté	Fonds de développement numérique reporté	2019 Total	2018 Total
Solde au début	211 914	843 060	-	-	1 054 974	886 614
Plus : Montant reçu ou à recevoir au cours de l'exercice	394 264	1 576 953	156 878	479 953	2 608 048	1 696 226
Moins : Montant constaté à titre de produits de l'exercice	(163 008)	(1 830 898)	(68 773)	(115 545)	(2 178 224)	(1 527 866)
Crédit marketing ajustement	<u>(263 949)</u>	<u>263 949</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
Solde à la fin	<u>179 221</u> \$	<u>853 064</u> \$	<u>88 105</u> \$	<u>364 408</u> \$	<u>1 484 798</u> \$	<u>1 054 974</u> \$

7. ENGAGEMENT CONTRACTUEL

L'entité a renouvelé un bail en 2016 pour une période de 10 ans. Le total des paiements minimums futurs exigibles en vertu de ce bail est de 75 479 \$. Le montant annuel du loyer de base est de 9 839 \$. De plus, le bail est assorti d'une clause d'échelle mobile.

Paiements minimums futurs exigibles au cours des cinq prochains exercices :

2020	2021	2022	2023	2024
9 839 \$	9 839 \$	9 839 \$	9 839 \$	9 839 \$

8. CHIFFRES DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT

Certains chiffres des états financiers de l'exercice précédent ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour le présent exercice.

Notes afférentes aux états financiers

De l'exercice terminé le 31 mars 2019

9. FLUX DE TRÉSORERIE

	2019	2018
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Débiteurs	(95 273)	(112 790)
Subventions à recevoir	(329 755)	(21 448)
Frais payés d'avance	21 578	12 310
Créditeurs	(56 622)	61 329
Produits perçus d'avance	81 563	(21 935)
Produits reportés	<u>429 824</u>	<u>168 360</u>
	<u>51 315 \$</u>	<u>85 826 \$</u>

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'entité consiste à présenter dans la trésorerie et équivalents de trésorerie les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le découvert et le disponible.

10. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Le tableau qui suit présente un sommaire des opérations conclues par l'entité avec des administrateurs ou des entités qu'ils contrôlent ou en lien avec les administrateurs au cours de l'exercice, non présentées distinctement ailleurs dans les états financiers :

	2019	2018
PRODUITS		
Contributions du milieu		
Cotisations des membres	11 954 \$	15 719 \$
Plan de commercialisation	244 046 \$	211 679 \$
Guide touristique	28 973 \$	55 788 \$
Grands Prix du tourisme	4 725 \$	3 503 \$
Centre infotourisme	-	2 716 \$
FRAIS DE FONCTIONNEMENT		
Charges de programmes		
Plan de commercialisation	24 041 \$	14 465 \$
Développement touristique et numérique	93 025 \$	-
Autres	5 068 \$	4 311 \$

Ces opérations ont eu lieu dans le cours normal des activités et ont été mesurées à la valeur d'échange.

Notes afférentes aux états financiers

De l'exercice terminé le 31 mars 2019

10. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS (suite)

À la fin de l'exercice, les montants à recevoir et dus aux apparentés, non présentés distinctement ailleurs dans les états financiers, sont les suivants :

	2019	2018
Débiteurs	40 643 \$	1 441 \$
Créditeurs	- \$	2 000 \$

Ces soldes sont encaissables et/ou payables sur demande et résultent des opérations précitées.

11. INSTRUMENTS FINANCIERS**Risques**

L'entité, par le biais de ses instruments financiers, est exposée à divers risques. L'analyse suivante indique l'exposition de l'entité aux risques à la date de l'état de la situation financière.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. L'entité est exposée à ce risque principalement à l'égard de ses créditeurs.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit pour l'entité sont liés aux débiteurs autres que les taxes de vente et aux subventions à recevoir. Au cours de l'exercice, l'entité a modifié son exposition au risque de crédit par rapport à l'exercice précédent du fait de l'augmentation des subventions à recevoir.